

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 15	Séance du 25 juillet 2024
<u>Présents :</u> 10	L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 25 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de
<u>Votants:</u> 10	Sont présents: Armand CALIPPE, Romain CAUCHON, Frédéric CROUTELLE, Coralie DAMONEZ, Claude EECKHOUT, Jean-Michel FLET, Vanessa FREROT, Freddy HAULTCOEUR, Carole LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISOT
	Représentés:
	Excuses:
	Absents: Christelle CAVILLON-BADIOU, Marie-Christine CRUSEL, Audrey DELMOTTE, François HEDOUIN, Elodie THERRY
	Secrétaire de séance: Romain CAUCHON

1 - Rénovation de la salle des fêtes.

Rappel : nous avons validé la rénovation de la salle des fêtes, un peu contraint par les fuites de la toiture.

L'estimation des travaux par l'architecte est de 420 000 € HT

Nous avons sollicité des aides financières auprès :

Du département pour 156 266.90 €

De la région pour 50 000 €

De l'état sur trois thèmes =>

- La rénovation thermique pour 87550.83 € detr et 86 728.13 dsil € (regroupés par la suite) soit 41.5 %
- L'accessibilité PMR pour 19329.90 € soit 4.6%
- La mise en conformité sécurité pour 8 105€ soit 1.92 %

Etat : fonds Vert : 75044 soit 17.86%

A ce jour le département a validé sous soutien financier à hauteur de 175 456 soit 41.78% de l'estimation.

Concernant l'état, les trois dossiers sont considérés comme recevables mais les enveloppes budgétaires de la DETR et de la DSIL sont épuisées et notre projet n'est pas aidé cette année.

Nous avons envoyé un courrier à Mme La sous-préfète de l'arrondissement d'Abbeville pour lui demander l'autorisation d'engager les travaux avant de redéposer de nouveaux dossiers pour l'exercice budgétaire 2025.

Il y a très peu de chance que cette démarche aboutisse puisque le non-démarrage des travaux est une des conditions demandées dans les dossiers de demandes et, de plus, nous ne savons pas si les mêmes items seront reconduits en 2025.

Il s'offre maintenant à nous deux possibilités.

1- Nous nous passons des aides de l'état et contractons un prêt à hauteur de 326 756 €, équivalant aux aides demandées non acceptées ou sans réponse à ce jour.

2- Nous reportons cette rénovation et nous déposons, de nouveau, des dossiers en fin d'année 2024 pour l'exercice 2025.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de reporter la rénovation.

Des dossiers de subventions seront redéposés

Vidéo protection de l'aire de jeux

Début octobre 2023, le 3 exactement, nous avons sollicité la FDE80 pour la mise en place d'une vidéoprotection sur la nouvelle aire de jeux.

Le 11 janvier 24, première relance sur la demande de vidéoprotection.

Le 15 janvier, proposition de date de rendez vous à la FDE pour visiter le site => Rendez-vous annulé par FDE

26 février, relance pour un nouveau rendez-vous, encore un fois rendez-vous annulé par FDE.

13 mars nouvelle demande de rendez vous ou fournir de plan pour faire l'étude, une date fixée et rendez-vous honoré le 26 mars.

Il nous a fallu attendre le 26 juin pour avoir l'estimation dont voici le détail :

- Mise à jour du système d'enregistrement => 8 900,50€
- Installation de 3 caméras, du système de transmission et un mat => 8 527.30€
- Forfaits antenne et caméras + dossiers techniques => 1 740€

Soit un total HT de 20 562.60€ auquel est appliqué un coefficient d'actualisation de 1.25 sur une partie du devis soit un total de 25 385.80€ HT.

Le découpage financier sur le TTC donne les parts suivantes :

11 931€ pour la FDE80

20 309€ pour la Commune

Sur notre reste à charge nous pouvons solliciter une subvention auprès de la région à hauteur de 4 061.80 €

Ce qui nous laisserai un montant à charge de 16 247.20 €

A savoir que pour la demande de subvention à la Région, il faut fournir l'accord de la préfecture pour l'installation du système de vidéo, document que la FDE ne nous a pas encore fourni malgré une demande depuis le début du mois de juillet. Si nous ne fournissons pas ce document d'ici le 31 juillet, la demande d'aide sera rejetée.

En parallèle, à la connaissance du devis FDE80, nous avons fait faire un devis auprès d'une société privée, leur devis est de 16700 € TTC.

Il est proposé de délibérer sur un accord de principe sur le devis FDE.

Il est proposé, selon le devis de la société privée, de reprendre la compétence vidéoprotection.

Le conseil propose à l'unanimité d'attendre . Monsieur le Maire fera un courrier à la FDE80 pour avoir des précisions sur le montant du devis.

INFO : L'aire de jeux est presque terminée ; un pare ballons est nécessaire.

Il faut interdire les vélos et les trottinettes sur le city stade ; l'école est prioritaire car une convention a été signée. Des créneaux seront réservés au football.

Romain Cauchon : demande de Monsieur Fabrice Roman Normand pour prolonger les bordures.

Réponse : la commune ne peut pas le faire

Freddy Haultcoeur : La circulation Chemin des prés : les poids lourds roulent sur les trottoirs.

Fin de séance à 20h00

